

Diplôme d'État de moniteur-éducateur

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé.	Epreuve : présentation et soutenance d'une note de réflexion. Evaluation des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe.	Soutenance orale d'une note de réflexion. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ sa note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes. Evaluation par le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences "animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service" et "concevoir et mener des activités de groupe". Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.	Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur. Oral : coefficient 1. Ecrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat). Evaluation organisée en cours de formation : coefficient : 1
..Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : évaluer les capacités de réflexion du candidat sur l'accompagnement éducatif et social. Epreuve en cours de formation : évaluer les capacités d'animation du candidat.	Etablir une relation. Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités. Assurer une fonction de repère et d'étayage. Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service. Concevoir et mener des activités de groupe.	Epreuve terminale : épreuve orale d'une durée de 20 minutes. Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, des activités conduites par le stagiaire et de la formalisation qu'il en fournit. Cette évaluation est réalisée à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique). Réfèrent professionnel + responsable hiérarchique.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé.	Epreuve : entretien avec 2 membres du jury portant sur la formation pratique.	Entretien avec 2 membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du ME à partir du dossier de stages comprenant : les projets de stages du ME ; - les évaluations des stages réalisées par les terrains de stage ; - le compte rendu de la visite de stage ; - un écrit du ME pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (environ 5 pages).	Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur.
..Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : déterminer si le candidat a su construire au cours de sa formation un positionnement professionnel.	Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.	Entretien 30 minutes.	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat, notamment durant sa formation théorique ou pratique)

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC3 : travail en équipe pluriprofessionnelle.	Entretien à partir d'un dossier thématique. Evaluations des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle.	Entretien à partir d'un dossier, élaboré par le candidat, se rapportant à un domaine professionnel abordé sous divers angles. Le dossier ne devra pas excéder 20 pages. Evaluations par un site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle sur la base des indicateurs de la compétence "s'inscrire dans un travail d'équipe". Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.	Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur. Oral : coefficient 1. Dossier support : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat). Evaluation(s) organisée(s) en cours de formation : coefficient 1.
..Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : évaluer les capacités du candidat à réunir des informations pertinentes sur un domaine professionnel donné et à les mettre en forme. Epreuve en cours de formation : évaluer les capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle.	Elaborer, gérer et transmettre de l'information. S'inscrire dans un travail d'équipe.	Epreuve terminale : épreuve orale d'une durée de 20 minutes. Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique). Réfèrent professionnel + responsable hiérarchique.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC4 : implications dans les dynamiques.	Epreuve : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles. Composition sur le cadre institutionnel et la position du ME.	Etude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (20 lignes maxi). Les principaux axes de réponse attendus sont indiqués au candidat (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis etc.). Le candidat aura le choix entre deux situations proposées. Evaluation d'un écrit sur le repérage du cadre institutionnel et la position du ME par rapport aux missions de l'institution à partir d'une expérience de terrain (stage ou exercice professionnel).	Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur : Coefficient 1. Evaluation organisée en cours de formation : Coefficient 1.
..Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : connaissance des politiques sociales, des cadres juridiques et institutionnels de l'action sociale. Epreuve en cours de formation : vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.	Etablir une relation professionnelle avec les partenaires. Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques. Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet "Veille professionnelle" : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.	Epreuve écrite d'une durée de 1 h 30. Epreuve organisée par l'établissement de formation en fonction de son projet pédagogique.	1 correcteur.